

MOBILITE EUROPEENNE DU CAVL – AVRIL 2022

OBJECTIFS du déplacement européens des lycéens élus CAVL

- Présenter dans plusieurs lycées européens, la démocratie scolaire et le fonctionnement de l'apprentissage de la citoyenneté en France.
- Questionner les interlocuteurs pour s'informer des droits lycéens dans le pays d'accueil.

TABLEAUX des destinations pour les élus lycéens

Destinations	NOM	Prénom	Ville		Lycée
AUTRICHE Vienne	LAURY	Lucas	Lucé	LP	ELSA TRIOLET
	PAGNON	Yannis	Chartres	LGT	FULBERT
	PRIOUL	Maewenn	Bourges	LGT	MARGUERITE DE NAVARRE
	TRIOT	Guillaume	Saint-Jean-de-Braye	LGT	JACQUES MONOD
	GRACKI	Macha	Loches	LPO	THERESE PLANIOL
ITALIE Teramo	GUILLIER	Tom	Loches	LPO	THERESE PLANIOL
	PIGEAT	Marc-Antoine	Loches	LPO	THERESE PLANIOL
	BAINIER	Anne-Lise	Orléans	LPO	JEAN ZAY
	BUREAU	Florian	Chinon	LPO	FRANCOIS RABELAIS
	CRETON	Louis	Chinon	LPO	FRANCOIS RABELAIS
PAYS-BAS Breukelen	PERDREAU	Manon	Blois	LGT	DESSAIGNES
	VILLEJOUBERT	Emile	Blois	LGT	DESSAIGNES
	HARIZ	Soline	Orléans	LGT	CHARLES PEGUY
	LHOSTE	Doryan	Vierzon	LPO	HENRI BRISSON

	MARANDON	Lucie	Chartres	LGT	FULBERT
CROATIE Sibenik	DESSALLES	Geoffrey	Argenton-sur-Creuse	LG	ROLLINAT
	CHARRON	Mathéo	Vierzon	LPO	HENRI BRISSON
	GRENOUILLOUX	Pauline	Argenton-sur-Creuse	LG	ROLLINAT
	LELIEVRE	Margot	St-Amand-Montrond	LP	JEAN GUEHENNO
	LUBA NKALA	Jhoanis	Chartres	LPO	JEHAN DE BEAUCE

MOYENS (Financements ERASMUS+)

1. Frais de voyage

Distances	Moyen de transport standard	Moyen de transport écoresponsable (train, voiture, tout sauf l'avion)
Entre 100 et 499 Km	180 € par participant	210 € par participant
Entre 500 et 1999 Km	275 € par participant	320 € par participant
Entre 2000 et 2999 Km	360 € par participant	410 € par participant
Entre 3000 et 3999 Km	530 € par participant	610 € par participant

Nota Bene : le calcul des distances s'entend au sens de la distance à vol d'oiseau entre ville de départ (A) et ville d'arrivée (B) des mobilités. Seul l'aller est pris en compte dans le calcul de la distance. Néanmoins, le montant affiché tient compte de l'aller et du retour.

2. Contribution aux frais de séjour

Les séjours sont prévus pour quatre jours, au moment des vacances de printemps

	Pays de destination	Mobilité des adultes Taux journalier	Mobilité des élèves Taux journalier
Groupe 1	Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède.	1 adulte : 119 €	2 lycéens : 86 € 3 lycéens : 129 €
		2 adultes : 238 €	4 lycéens : 172 € 5 lycéens : 215 €
Groupe 2	Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Grèce, Italie, France, Malte, Pays-Bas, Portugal.	1 adulte : 106 €	2 lycéens : 74 € 3 lycéens : 111 €
		2 adultes : 212 €	4 lycéens : 148 € 4 lycéens : 185 €
Groupe 3	Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Macédoine du Nord, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Serbie, Slovénie, Slovaquie, Turquie.	1 adulte : 92 €	2 lycéens : 64 € 3 lycéens : 96 €
		2 adultes : 184 €	4 lycéens : 128 € 5 lycéens : 160 €

3. Contribution diverses

Le programme ERASMUS propose des contributions aux frais d'organisation, à l'inclusion et pour les visites préparatoires, à voir avec la DAREIC. Des moyens supplémentaires (+100 euros) sont attribués aux boursiers lycéens, échelon 4 à 6 et en fonction de la zone géographique de l'habitation (ZRR et quartier prioritaire de la ville)

Une demande de subvention exceptionnelle seront déposées auprès de la région et de la CAF pour compléter l'enveloppe de crédit.

MISE EN ŒUVRE

1. Elaboration de capsules vidéos (1min30) pour une présentation des personnes.

Identité, provenance, cursus scolaire et orientation probable, engagement dans le lycée, loisirs passions...

Rôle en tant qu' élu Vie Lycéenne : Porter la parole des lycéens auprès de la rectrice d'académie. Faire des propositions sur le fonctionnement des lycées. Monter des projets culturels, sportifs, Caritatif... Il participe à la répartition des fonds pour que chaque lycée puisse monter des projets.

L' élu lycéen du Conseil académique à la vie lycéenne (CAVL) est un représentant de tous les lycéens. Il doit savoir prendre du recul par rapport à sa personne et par rapport à son lycée.

Il peut bien entendu illustrer ses propos par des exemples issus de son lycée, mais pas seulement. Il ne doit pas en faire une généralité. De même, son statut d' élu le rend légitime au regard de l' institution. Il doit donc parler au nom de tous et savoir écouter les opinions qui ne lui sont pas personnels. Ce statut d' élu est aussi une protection puisque les lycéens l' ont choisi, cela donne de l' assurance.

L' élu CAVL siège en instance présidé par la Rectrice. Il doit donc respecter les lois et les valeurs de la république. Il peut communiquer au nom du CAVL, avec l' accord du groupe CAVL. Si ce n' est pas le cas, il communique à titre personnel.

L' élu CAVL a choisi d' apporter sa participation au fonctionnement des structures de l' éducation nationale. Pour cela, il peut-être consulter, ce qui est différent d' approuver ou de désapprouver. Il formule des propositions qui seront écoutées et entendues, mais pas forcément exécutées. Ce n' est pas un décideur, mais il propose et conseille.

2. Elaboration d' un support de communication pour la présentation des lycées français : organisation générale, droits lycéens, valeurs de la république et démocratie lycéenne.

VIDEO

- Sujet : journée type d' un lycéen.
- Muette, musique de fond / d' ambiance.
- Informations essentielles en anglais (mots clé, titre...)

Script / déroulé

- Arrivée du lycéen au lycée, début des cours (introduction à « comment se déroulent les cours dans les lycées français ? »...).
- La matinée se déroule, il prend son repas le midi.
- Après le repas il n' a pas cours tout de suite, il se repose (Maison des lycéens, foyer...).

- Réunion CVL (introduction aux questions suivantes : « quelles sont les instances lycéennes françaises ? A quoi servent-elles ? Comment on y accède... »)
- Sortie du lycée, il fait nuit (introduisent les questions relatives à la condition du lycéen : longueur des journées, la charge...)

NB : nous suivrons 3 lycéens : un général, un technologique et un professionnel afin de rendre compte de la diversité. La présence d'un interne ouvrira la question des internats (scène de fin ou l'un sortira du lycée et l'autre entrera dans son internat).

DIAPORAMA

Forme

- Support pour l'exposé
- Forme épurée : beaucoup d'image et/ou peut-être des mini vidéos pour illustrer les propos.
- Pas de texte, seulement pour les titres et sous titres.

Fond

- Calqué sur le déroulé de la vidéo pour traiter les différents sujets.
- Exposé sur les cours : différents niveaux d'études, filières, pro / techno / g...
- Exposé sur la vie au lycée : self, MDL, foyer, CDI...
- Instances : CVL, CA, CAVL, CNVL
- Le diaporama peut être un support judicieux pour sous titrer les questions en anglais du questionnaire à soumettre aux lycéens rencontrés.

3. Rédaction d'un questionnaire commun pour toutes les structures scolaires qui seront visitées.

Les questionnaires (français / anglais) se trouvent en annexe 1.

NB : toutes les informations seront à retravailler pour chaque groupe (question et présentation de la France) en fonction du pays visité. Ce n'est qu'une base, un tronc commun. Les supports sont rédigés en français et en anglais.

ORGANISATION PRATIQUE POUR LES SEJOURS :

Idéalement, les séjours se dérouleront pendant les vacances de printemps (11 au 23 avril 2022). La pandémie liée au COVID risque de perturber cette échéance.

Les séjours sont prévus pour une période de 4 jours (3 nuits), 2 jours pour le voyage, 2 demi-journées de visite dans le lycée d'accueil.

Le souhait des élus CAVL est de rencontrer des jeunes particulièrement engagés : Des délégués et représentants investis dans le fonctionnement du lycée, des lycéens concernés par les grands thèmes actuels : développement durable, biodiversité, égalité fille/garçon, lutte contre les discriminations, laïcité, citoyenneté, droits ... Mais aussi de suivre des lycéens dans leur parcours scolaire quotidien. Une rencontre avec les adultes de l'établissement pourra compléter avantageusement les informations données par les élèves.

Une organisation possible serait :

1. Suivre un ou deux cours.
2. Rencontrer en petit groupe les élèves investis et engagés. Ils échangeront leurs expériences et compareront le fonctionnement de l'éducation à la citoyenneté de nos deux pays. Pour ce temps particulier, nos lycéens français auront besoin d'un ordinateur et d'un vidéoprojecteur.

3. Rencontrer quelques professeurs et personnels de direction pour compléter l'information.
4. Prendre un repas commun avec quelques personnes de votre lycée.

Les déplacements peuvent se faire en voiture, en train ou en avion si on ne peut pas l'éviter.

L'hébergement sera de préférence une location de type Air BNB où tout le groupe serait hébergé (4 à 7 personnes)

Les villes et établissements de destinations sont soumises à la Délégation académique aux relations européennes internationales et à la coopération (DAREIC) pour supervision.

La liste des accompagnateurs, le budget et les lieux et périodes de séjours par groupe sont en annexe 2.

ANNEX 1A

CAVL QUESTIONNAIRE – EUROPEAN MOBILITY

QUESTIONS ABOUT HIGH SCHOOL LIFE AND HIGH SCHOOL RIGHTS

1. What are your rights as high school students ?
 - a. Rights of association ?
 - b. Display rights ?
 - c. Meeting rights ?
 - d. Publishing rights ?
 - e. Representation rights ?
 - f. Rights of defense ?
2. How are they guaranteed ? (Charters, law, education code)

QUESTIONS ON THE MAIN CONCERNS OF YOUNG PEOPLE

1. Education for sustainable development – Ecology – Biodiversity
2. Discrimination – Harassment – LGBT phobia
3. Girl/boy equality
4. Health and well-being
5. Orientation – Organization of school time
6. Sports
7. Media and information literacy – Communication – Good use of social networks
8. Cultivation
9. Other?
10. Do you participate in specific mobilization days? (Women's rights, harassment, solidarity, etc.)

QUESTIONS ON THE OPERATION OF BODIES OR ASSOCIATIONS WITH REPRESENTATIVE PURPOSES

1. What staff? Youth ? Adults?
2. Frequency of councils or meetings?
3. Who? (Who can be members?)
4. How? (How do I become a member?)
5. What annual budget?
6. Who are your contacts? Your partners?
7. Representative role? Advisory?
8. Is there a legal obligation to sit?
9. What makes your legitimacy?
10. What can you do? What are your main themes of reflection?
11. Who takes care of your operation?
12. How long is your "mandate"?
13. What are your main projects, main achievements?
14. Who do you represent? Who are you accountable to?
15. What about parity?
16. Do we legally have to ask your opinion for projects or for the operation of structures?
17. Do you consider yourself to be a source of proposals? If so, is this your only role?
18. How do you represent the diversity of youth?
19. What are your methods of operation? Seminars, meetings...

20. Is your congregation complete? Why ?
21. What are your meeting places?
22. What are your means of communication?
23. Do you use digital shared work tools? (Remote work).
24. Do you have an operating charter, rules?

QUESTIONS ON THE ORGANIZATION OF STUDIES

1. Is there an obligation of secularism at school? (Principle of freedom, freedom to believe or not to believe, promotes the possibility of building oneself and opening up to other cultures, protects students from any ideological, economic and religious proselytism, form of neutrality)
2. Up to what age is education compulsory?
3. What are the class sizes?
4. What is a typical day like? (Schedules, breaks, meals, sport, ...)
5. How is the school year going? How are vacation periods organised?
6. What are the possible school courses? What are the main diplomas prepared in schools in your country?
7. Are there special sections? (General, technological, professional streams) Are there alternative streams?
8. Are there dress codes, uniforms?
9. Do you have boarding schools?
10. Where do you eat your meals? Do you have school restaurants? How does it work? Do you have special meals: vegetarian, halal, ...

ANNEXE 1B

QUESTIONNAIRE CAVL – MOBILITE EUROPEENNE

QUESTIONS SUR LA VIE LYCEENNE ET LES DROITS LYCEENS

1. Quels sont vos droits en tant que lycéens ?
 - Droits d'association ?
 - Droits d'affichage ?
 - Droits de réunion ?
 - Droits de publication ?
 - Droits à la représentation ?
 - Droits à la défense ?
2. Comment sont-ils garantis ? (Chartes, loi, code de l'éducation)

QUESTIONS SUR LES PREOCCUPATIONS PRINCIPALES DES JEUNES

1. Education au développement durable – Ecologie – Biodiversité
2. Discrimination – Harcèlement – LGBT phobie
3. Egalité Fille/Garçon
4. Santé et bien-être
5. Orientation – Organisation du temps scolaire
6. Sport
7. Education aux médias et à l'information – Communication – Bon usage des réseaux sociaux
8. Culture
9. Autres ?
10. Participez-vous à des journées spécifiques de mobilisation ? (Droit des femmes, harcèlement, solidarités, ...)

QUESTIONS SUR LE FONCTIONNEMENT DES INSTANCES OU ASSOCIATIONS À BUTS REPRESENTATIVES

1. Quels effectifs ? Jeunes ? Adultes ?
2. Fréquences des conseils ou réunions ?
3. Qui ? (Qui peut être membres ?)
4. Comment ? (Comment devient-on membre ?)
5. Quel budget annuel ?
6. Quel sont vos interlocuteurs ? Vos partenaires ?
7. Rôle représentatif ? Consultatifs ?
8. Y-a-t-il obligation légale de siéger ?
9. Qu'est-ce qui fait votre légitimité ?
10. Sur quoi pouvez-vous agir ? Quels sont vos principaux thèmes de réflexions ?
11. Qui s'occupe de votre fonctionnement ?
12. Quelle est la durée de votre « mandat » ?
13. Quelles sont vos principaux projets, principales réalisations ?
14. Qui représentez-vous ? A qui devez-vous rendre des comptes ?
15. Quid de la parité ?
16. Doit-on légalement vous demander votre avis pour des projets ou pour des fonctionnements de structures ?
17. Vous considérez-vous comme une force de proposition ? Si oui, est-ce votre seul rôle ?
18. Comment faites-vous pour représenter la diversité de la jeunesse ?

19. Quelles sont vos méthodes de fonctionnement ? Séminaires, réunions ...
20. Votre assemblée est-elle au complet ? Pourquoi ?
21. Quelles sont vos lieux de réunions ?
22. Quels sont vos moyens de communication ?
23. Utilisez-vous des outils numériques de travail partagé ? (Travail à distance).
24. Avez-vous une charte de fonctionnement, un règlement ?

QUESTIONS SUR L'ORGANISATION DES ETUDES

1. Y-a-t-il l'obligation de laïcité à l'école ? (Principe de liberté, liberté de croire ou de ne pas croire, favorise la possibilité de se construire soit même et de s'ouvrir aux autres cultures, préserve les élèves de tout prosélytisme idéologique, économique et religieux, forme de neutralité)
2. Jusqu'à quel âge la scolarité est-elle obligatoire ?
3. Quels sont les effectifs en classe ?
4. Comment se déroule une journée type ? (Horaires, pauses, repas, sport, ...)
5. Comment se déroule l'année scolaire ? Comment sont organisés les périodes de vacances ?
6. Quels sont les cursus scolaires possibles ? Quels sont les principaux diplômes préparés dans les écoles de votre pays ?
7. Y-a-t-il des sections particulières ? (Filières générale, technologique, professionnelle) Y-a-t-il des filières alternatives ?
8. Y-a-t-il des codes vestimentaires, des uniformes ?
9. Avez-vous des internats ?
10. Où prenez-vous vos repas ? Avez-vous des restaurants scolaires ? Quel est le fonctionnement ? Avez-vous des repas spéciaux : végétariens, halal, ...

ANNEXE 2

BUDGETS PREVISIONNELS – MOBILITE EUROPEENNE

Destinations	Adulte référent	Adulte 2	Lycée d'accueil	Contact au lycée d'accueil	Période	Budget Disponible
Autriche	Josette Gary	Amélie Roche-Hernandez professeure - M de Navarre	Lycée 1 : Akademisches Gymnasium à VIENNE 1075 km d'Orléans Lycée 2 : BG 8 Piaristengymnasium à VIENNE	Lycée 1 : Gabriele BASTY professeure de Français Lycée 2 : Daniel MACEK professeur de Français	Séjour en 2ème semaine : du mardi 19 avril au vendredi 22 avril Visites possible de deux lycées les 20 et 21 avril	Voyage par avion : 3713 €
Italie	Sylvain Disson	Julien Guiller	Istituto d'Istruzione Superiore Delfico- Montauti (Liceo Classico Europeo) à TERAMO 1088 km d'Orléans	Donatella VETRINI	Séjour en 2ème semaine : du mardi 19 avril au vendredi 22 avril Visites les 20 et 21 avril	Voyage par avion : 3713 €
Pays-Bas	Violaine Carme	Karima Madoun	Lycée Brokledde Schepersweg 6a 3621 JK à BREUKELEN - Netherlands 528 km d'Orléans	Odette RADECKER	Séjour en 1ère semaine : du lundi 11 avril au jeudi 14 avril Visites les 12 et 13 avril	Voyage en Train 4028 €
Croatie	Karen Prevost-Sorbe	Nathalie Amary	Industrijsko-obrtnička škola à SIBENIK Ulica Ante Šupuka 31 22000 Šibenik, Croatie http://www.ioss.hr/ 1174 km d'Orléans	Eleonora RUPIC	Séjour en 1ère semaine : du lundi 11 avril au jeudi 14 avril Visites les 12 et 13 avril	Voyage par avion : 3701€

